

Comment choisir une caisse-maladie en fonction de ses réserves et de l'évolution de ses primes ?

Les assurés qui optent pour une nouvelle caisse-maladie souhaitent pouvoir bénéficier d'une prime maladie stable à moyen terme et non seulement pour l'année suivante. Mais comment peuvent-ils estimer cette stabilité ?

Afin d'aider les assurés à choisir une nouvelle caisse-maladie dans de meilleures conditions, bonus.ch met à disposition deux indicateurs représentés par des barres progressives, l'un sur la solidité financière selon le taux de réserves et le second sur la stabilité de l'évolution des primes maladie par rapport à la concurrence (compétitivité).

Indicateur de solidité financière selon taux de réserves des assureurs

La mise en place d'un indicateur sur l'état des réserves des assureurs permet à chaque assuré d'estimer la solidité financière d'une caisse-maladie. Si l'assureur dispose de réserves suffisantes, il pourra atténuer une hausse de primes en puisant dans ses réserves.

Représentation dans le comparatif des primes maladie, exemple :

Assureur	Modèle d'assurance	Prime mois / an	Gain / perte / an
Taux de réserves ¹ Stabilité des primes ²	plus d'infos		
Primes 2011***			
Philos (GM) member of Groupe Mutuel	n.d. Traditionnel	243,40 / 2 920,80	673,20
Avenir (GM) member of Groupe Mutuel	5,0 Traditionnel	249,00 / 2 988,00	606,00
Assura	4,7 Traditionnel	249,80 / 2 997,60	596,40
Sanagate N.D. N.D.	3,5 Traditionnel	258,30 / 3 099,60	494,40
Galenos N.D.	n.d. Traditionnel	261,10 / 3 133,20	460,80
Easy Sana (GM) member of Groupe Mutuel	5,2 Traditionnel	269,50 / 3 234,00	360,00
Mutuel Ass. (GM) member of Groupe Mutuel	4,7 Traditionnel	269,50 / 3 234,00	360,00

Détail des réserves et appréciation par assureur, exemple :

Réserves pour Concordia	2008	2009
	++	++
Réserves en million :	255,4	225,5
Primes en million :	1274,6	1310,1
Taux de réserves :	20,0%	17,2%
Minimum légal :	10%	10%
Différence * :	10,0%	7,2%

Indicateurs du taux de réserves : - | + | ++ | +++

L'indicateur se base sur la différence du taux de réserves avec le minimum légal. Échelle des valeurs pour les 4 indicateurs (différence : <0%, entre 0% et 5%, entre 5% et 10%, au dessus de 10%). Exemple : Une caisse-

maladie a un taux de réserves de 12.6%, le minimum légal est de 10% = différence de taux de +2.6%,
Indicateur représenté **+**■

-■ ■ <0%

+■ ■ 0% - 5%

++■ 5% - 10%

+++ >10%

Indicateur de stabilité de l'évolution des primes par rapport à la concurrence (compétitivité entre les assureurs)

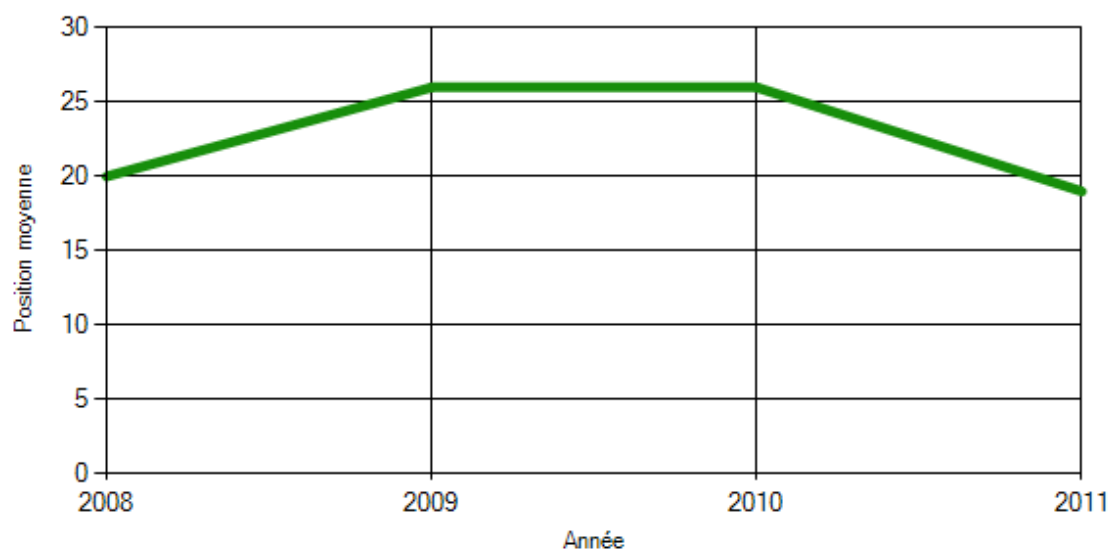
Dans le but de mettre en évidence un éventuel effet de « YoYo » dans l'évolution des primes maladie de certains assureurs, bonus.ch a calculé la position moyenne des primes maladie de chaque caisse maladie par rapport à la concurrence.

Exemple :

Position moyenne* des primes maladie de la caisse-maladie Avenir (GM) **++++**

2008	Ecart	2009	Ecart	2010	Ecart	2011
7e rang	0	7e rang	2	9e rang	3	6e rang

Total des écarts de primes pour Avenir (GM) : 5 écarts de rang



Indicateurs de stabilité des primes à moyen terme : **+**■ ■ ■ **++**■ ■ **+++**■ **++++**■

L'indicateur de stabilité des primes se base sur la position moyenne des primes d'un assureur sur 4 ans par rapport à la concurrence. L'échelle des valeurs se base sur le nombre d'écarts de rang d'une année à l'autre sur 4 ans, ceci tant à la hausse qu'à la baisse (écart : entre 0 et 5, entre 5 et 10, entre 10 et 15, plus de 15).

+■ ■ ■ 0-5

++■ ■ 5-10

+++■ 10 -15

++++ >15